



31 mars au 2 avril 2021

**Colloque interdisciplinaire
en Sciences Humaines et Sociales**

Voisins

FRONTIÈRES, PROXIMITÉ ET VIVRE-ENSEMBLE EN EUROPE

En visioconférence

Plus d'informations et lien de participation sur :
voisins-eu-2020.sciencesconf.org

Livret des résumés

Proximity and distance in the philosophical tradition. Who are our neighbours when we are doing philosophy?

Philosophy seems to be a knowledge that admits no linguistic or national borders. It is and has always been intrinsically international, a common sphere of cultural interchange, since Antiquity (the relationships between Greek Philosophy and Latin Philosophy, the presence of Philosophy in the eastern part of Roman Empire). Medieval Philosophy in Europe is a perfect example of a shared cultural space: same language, same tradition, mobility of learned men and university teachers. In the Modern Age Philosophy and Science have formed a supranational space even in times in which all European nations were enemies to each other: they were, or at least ought to be “au-dessus de la mêlée”.

And yet, on the contrary, national traditions do play an important, sometimes crucial role in the history of Philosophy. Also regardless of the basic opposition between western and eastern philosophies, it is enough to think of the distance separating the ‘Empiricist’ tradition of England and the ‘Rationalist’ one of the Continent, the proximity of Italian, Spanish and Russian Philosophy to German Philosophy, and, conversely, the widespread diffidence against French Philosophy in the same countries. Coming to the present time, the basic divide between Analytic and Continental Philosophy is still at work. The History of European Philosophy is a history of changing vicinity and distances, or, using Gilles Deleuze’s words, of a permanent compresence of “territorialisation” and “déterritorialisation”.

Enjeux sociaux, linguistiques et identitaires d'un espace interculturel crée autour du livre bilingue

L'album de littérature jeunesse bilingue invite à une nouvelle forme d'altérité, et apparaît comme passeur entre langue et culture, mais aussi entre institutions telles que la famille, la bibliothèque ou l'école. C'est dans cette visée que l'association AFaLaC a créé dans plusieurs écoles situées en réseau d'éducation prioritaire un espace interculturel, où on propose à parents et enfants de se retrouver pour un temps de partage autour d'albums traduits dans les langues d'origine des familles.

Nous cernerons les enjeux de cet espace construit et investi psychologiquement par les personnes qui le fréquentent et se le représentent. Comment est vécu, fantasmé cet espace entre école, quartier et famille ? Le considèrent-ils comme un « espace vécu » : un espace d'interaction et un espace relationnel (Fremont, 1974) ? Ensuite, nous questionnerons la manière dont ces familles s'approprient l'espace interculturel, espace de production symbolique d'appartenances culturelles, où le livre bilingue tient un rôle de médiateur entre des lieux et des personnes (Perregaux, 2009). La présence des langues d'origine ou d'héritage en modifie-t-elle la perception ? Modifie-t-elle la représentation, le ressenti de la (des) frontières entre dehors et dedans, ici et là-bas, entre l'intime et le public ?

Références :
PERREGAUX, C., 2009, Livres bilingues et altérité, Figurationen n°1
FREMONT, A., 1974, Recherches sur l'espace vécu, Espace géographique, tome 3, n°3, 231-238

Se construire un voisinage : diffusion et logiques de la production du cohousing en Amérique du Nord

Cette proposition de communication vise à éclairer le développement du cohousing en Amérique du Nord, autrement dit des communautés résidentielles intentionnelles dénommées également habitat participatif. Ce concept d'habitat repose fondamentalement sur un principe de citoyenneté active, avec la participation de l'ensemble des résidents à la conception puis à la gestion de leur complexe résidentiel. À l'origine, nous trouvons souvent quelques individus qui se connaissent et décident d'élaborer ou de construire leur projet résidentiel collectivement. Ce groupe pionnier recrute ensuite les autres membres avec qui ils souhaitent s'apparier en activant son réseau, en lançant un appel à candidatures via le site Web de la communauté ou en déposant des annonces dans les journaux locaux. Le cohousing a ainsi pour finalité de produire un habitat, voire un habiter, hybride à la recherche d'un équilibre délicat entre interaction communautaire et préservation l'intimité de la vie privée. Contrairement à d'autres formes de communautés intentionnelles fondées par exemple sur le partage des revenus, l'appartenance à une communauté religieuse ou écologique, le cohousing n'est pas basé sur un ensemble commun de croyances, mais bien sur la mise en œuvre d'une communauté collaborative et auto-gestionnaire : au cœur du projet, choisir ses voisins pour s'assurer théoriquement d'un bien vivre ensemble...

Références :
BIAU, V., BACQUÉ, M.-H. (dir.), 2010, Habitats alternatifs : des projets négociés ? Paris : PUCA (Plan Urbanisme Construction et Architecture), 304 p
DEVAUX, C., 2015, L'habitat participatif. De l'initiative habitante à l'action publique. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 394 p

Construire les voisinages de l'Union européenne : inventions politiques, représentations spatiales et géographies symboliques

En 2014, la chaîne TV Arte a mis en ligne sur Internet une série nommée « l'œil du voisin » dans laquelle un habitant d'un pays européen dresse le portrait d'un homme ou d'une femme d'un autre pays de l'Union européenne (UE). Entre fantasmes, stéréotypes et expériences vécues, la série part d'une photo de l'interviewé(e) pour y surimposer au fur et à mesure de ce qu'il/elle décrit le portrait peint de l'autre : le moi est devenu l'autre, sous-entendant qu'en Europe, mon voisin est mon semblable. L'identité européenne se trouve commune et en même temps floue et labile. Le terme de voisinage de l'Europe est apparu à la fin 2002 dans deux discours de Romano Prodi, président de la Commission européenne pour dresser les contours de la future politique de voisinage élaborée en 2003 (Jeandesboz, 2007). Lorsque R. Prodi prononce ses paroles, l'UE est un acteur en pleine montée en puissance : forte de la Convention pour élaborer une constitution européenne et de la perspective du grand élargissement de 2004, elle a donc un projet. L'UE peut dès lors projeter sa puissance économique et politique ailleurs dans le monde. Cette place de l'Europe dans le monde a été bien explorée par la littérature géographique ainsi que le rôle des voisinages dans cette ambition géopolitique mondiale (Richard et al., 2007; Bialasiewicz et al., 2009 ; Scott, 2009 ; Boedeltje et van Houtum, 2011) car comme le rappelle le sociologue Ray Forrest à propos du voisinage du quartier : « l'importance du voisinage tient en partie à ce qu'il est un cadre dans lequel on établit et entretient des liens faibles [...] mais ils peuvent assurer des passerelles importantes entre des réseaux de liens forts » (Forrest, 2007, p. 141).

Au-delà des discours géopolitiques, nous remettrons en perspective la notion de voisinage comme quasi-concept (Bernard, 1999) à usage politique en revenant au moment de son émergence pour restituer tous les dits et les non-dits géographiques de ce terme inventé politiquement. Il s'agira de le confronter à la variabilité des définitions qu'il recouvre selon que l'on se trouve au centre, à la marge ou aux pourtours de l'Europe. Ces représentations spatiales variées construisent le voisinage comme catégorie spatiale intermédiaire à même de nourrir une relecture symbolique des frontières et limites de l'Europe.

Références :

- BERNARD Paul, « La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept », *Lien social et Politiques*, 1999, n°41, pp. 47-59.
- BIALASIEWICZ Luiza (dir.), *Europe in the World: EU Geopolitics and the Making of European Space*, Farnham, Ashgate, coll. « Critical geopolitics », 2011, 226 p.
- BOEDELDTJE Freerk et VAN HOUTUM Henk, « Brussels is Speaking : The Adverse Speech Geo-Politics of the European Union Towards its Neighbours », *Geopolitics*, 2011, vol. 16, nPPoPP 1, pp. 130-145.
- BOULINEAU Emmanuelle, *La coopération territoriale entre l'Union européenne et ses voisinages orientaux et balkanique. Contributions à une géographie politique de l'europanisation*, Mémoire d'HDR, 2 volumes, ENS de Lyon, 2016
- FORREST Ray, « Le voisinage ? Quelle importance ? », *Revue internationale des sciences sociales*, 2007, vol.191, nPPoPP 1, pp. 137-151.

Voisinages en nanomagnétisme : conséquences sur le comportement collectif

Nous discuterons de la notion de voisinage d'atomes en physique, notion simple géométriquement, mais qui a des conséquences importantes pour certains atomes dont l'interaction est modulée de façon alternative en fonction de la distance et du type de voisins.

En particulier, il existe une interaction dite d'échange liée à la mécanique quantique et au caractère indiscernable des électrons qui interviennent dans le système considéré. Cette identité résulte en une contribution énergétique positive ou négative. Ces interactions peuvent être liées, si la température ou le désordre ne sont pas trop élevés, à l'apparition d'effets collectifs observables en magnétisme, liés soit à la frustration, soit à la coopération avec les atomes voisins. Nous ferons un lien avec les recherches en nanomagnétisme menées au Mans, parlerons des applications concrètes (aimants, etc...) et plus généralement des analogies que certains sociologues ou physiciens ont fait avec les dynamiques d'ensemble dans une population, par exemple lors d'un vote, qui peuvent résulter d'interactions purement locale avec un voisinage, faisant émerger une polarisation dans certains cas.

Références :

- V. Tang Nguyen, F. Calvayrac, A. Bajorek, N. Randrianantoandro, Mechanical alloying and theoretical studies of MnAl(C) magnets, *Journal of Magnetism and Magnetic Materials*. 462 (2018) 96–104. <https://doi.org/10.1016/j.jmmm.2018.05.001>.
- K. Brymora, F. Calvayrac, Surface anisotropy of iron oxide nanoparticles and slabs from first principles: Influence of coatings and ligands as a test of the Heisenberg model, *Journal of Magnetism and Magnetic Materials*. 434 (2017) 14–22. <https://doi.org/10.1016/j.jmmm.2017.03.034>.
- B. Fongang, Y. Labaye, F. Calvayrac, S. Zekeng, J.-M. Grenèche, Coupled structural and magnetic properties of ferric fluoride nanostructures: Part II, a Monte Carlo-Heisenberg study, *Journal of Magnetism and Magnetic Materials*. 324 (2012) 3646–3651. <https://doi.org/10.1016/j.jmmm.2012.04.040>.
- B. Fongang, I. Labaye, F. Calvayrac, J.-M. Grenèche, S. Zekeng, Coupled structural and magnetic properties of ferric fluoride nanostructures part I: a Metropolis atomistic study, *Journal of Magnetism and Magnetic Materials*. 322 (2010) 2888.

Vivre une Fraternité en acte par la pratique de la philosophie avec les enfants

La communication présentera les résultats d'une recherche internationale menée dans 15 classes de l'école primaire en Europe, Afrique, Océanie, - action menée dans le cadre de la Chaire UNESCO/Université de Nantes : « Pratiques de la philosophie avec les enfants ».

Nous montrerons pourquoi et en quoi des ateliers de philosophie à partir de la lecture du même mythe - L'anneau de Gygès de Platon - ont permis à de jeunes élèves de milieux culturels très différents de dialoguer ensemble sur la complexité du rapport à la loi, des concepts de bien et de mal, de Justice, de Liberté, de Morale. Nous montrerons le lien entre les enjeux et les finalités des discussions philosophiques avec les enfants (qui se développent partout dans le monde), les réflexions théoriques sur les fonctions herméneutiques du récit, et les résultats d'une expérimentation concrète dans les classes d'un dialogue interculturel. Nous mettrons particulièrement en lumière les idées philosophiques universelles qui reviennent dans toutes les classes et les correspondances entre les élèves. Au-delà de toutes nos différences, les ateliers de philosophie peuvent peut-être nous permettre de faire vivre en acte une expérience rationnelle et sensible de fraternité : nous nous posons les mêmes questions, nous nous servons des mêmes récits pour donner sens au monde et nous fraternisons lorsque nous pensons ensemble.

Références :

- CHIROUTER, E., 2018, Platon au programme. Des ateliers de philosophie à l'école primaire à partir de L'anneau de Gygès, un exemple de laboratoire de pensée. *Spirale*, 62, 39-50 *
- BUDEX, C., 2019, Pratique de la philosophie et fraternité : un levier pour lutter contre les inégalités. *Éducation et Socialisation*, n°53

Les mutations de la justice de proximité

La proximité est un élément essentiel pour la justice depuis très longtemps. Elle a longtemps été recherchée à travers la proximité géographique. Le symbole de cette proximité est le juge proche du justiciable, autrefois le juge de paix, puis le juge d'instance et le juge de proximité. La carte judiciaire élaborée par le pouvoir central prenait ainsi en compte les besoins locaux des citoyens pour le règlement des litiges de la vie quotidienne de faible importance. Ce schéma est actuellement remis en cause. La juridiction de proximité a disparu ainsi que le tribunal d'instance, remplacé par une chambre du tribunal judiciaire. La carte judiciaire est adaptée localement par les chefs de juridiction. La proximité géographique devient accessoire. C'est une proximité intellectuelle, sociale, culturelle, technique ou temporelle qui est recherchée ou invoquée. Le recours aux technologies numériques permet ainsi une certaine abolition des distances et une réduction du temps. Toutefois, ces nouvelles formes de proximité posent problèmes au regard de certains principes juridiques. Ne remettent-elles pas en cause le principe d'égalité, le droit d'accès au juge ? Ne faut-il pas aujourd'hui remettre en cause la proximité de la justice, qui présente certains dangers, et la remplacer par l'idée de juste distance ?

Références :

BEAUCHARD, J., 1995, « La justice judiciaire de proximité », *Justices* 1995/2, p. 35
BEYNEL, J.-F., ETCHEVERRY, J.-M., 2019, *La spatialité de la justice à l'épreuve des territoires* », *JCP* 2019. 1003

S'imposer et en imposer. Les médecins et leurs voisins à Paris au XVIIIe siècle.

À Paris, au XVIIIe siècle, les médecins présentent la particularité de ne pouvoir signaler physiquement au public leur présence dans la ville, au contraire des chirurgiens et apothicaires avec leurs boutiques. Or, l'exercice privé de la médecine impose une permanente recherche de patients. Pour satisfaire à cet impératif, les médecins opèrent une sélection de leur voisinage perceptible tant dans l'évolution de leurs adresses qu'à travers leurs stratégies d'occupation des immeubles. Les adresses dévoilent une préférence pour des voisins nobles, bourgeois, ou exerçant une profession libérale dans le domaine du droit. Au sein d'un immeuble, le statut de principal locataire confère aux médecins un « micro-pouvoir » s'exprimant dans des prérogatives économiques, dans l'intégration de nouveaux venus, dans des processus contrôlés de transferts de clientèle. L'emprise spatiale du voisinage du médecin dessine des zones concentriques ayant son domicile pour épigénètre. L'espace du voisinage devient l'espace professionnel privilégié. Afin d'en imposer à cette potentielle clientèle, le choix de la demeure répond à la nécessité de diffuser l'image d'un homme respectable, membre de la bourgeoisie à talents. Le voisinage « vivant aussi de paroles », les médecins empruntent diverses voix pour assurer la circulation de leurs noms.

Références :

RAINHORN J., TERRIER D. (dir.), 2010, *Étranges voisins. Altérité et relations de proximité dans la ville depuis le XVIIIe siècle*, Rennes, PUR
BROCKLISS, L., JONES, C., 2004, *The Medical World of Early Modern France*, Oxford, Clarendon Press [1997]

Les communs, une ressource pour repenser l'intérêt collectif, l'exemple des biens culturels

Un très grand nombre de disciplines scientifiques s'intéresse aujourd'hui aux communs : anthropologues, juristes et économistes, historiens, sociologues, philosophes, politistes, géographes.... Chacun mobilise des notions, concepts, cadres théoriques pour penser les communs. Chacun déploie ses vocabulaires propres. D'où la nécessité d'un lieu de dialogue et de compréhension de ces perceptions multiples. L'objet du dictionnaire des biens communs (dir. Marie Cornu, Fabienne Orsi, Judith Rochfeld) est précisément de restituer la diversité des approches terminologiques et sémantiques des communs, d'explorer les notions mais aussi les lieux et expériences dans lesquelles s'inscrit une logique de commun d'un double point de vue synchronique et diachronique. Les travaux d'Elinor Ostrom ont largement inspiré les travaux contemporains dans ce domaine, définissant les communs comme ensembles de ressources collectivement gouvernées dans le but de permettre un accès partagé et sur lequel se déclinent un certain nombre de droits. Le commun est par conséquent un construit social. D'autres écoles de pensée ont aussi vu le jour, notamment en Italie avec les travaux de la commission Rodota sur les beni comuni, conçus comme nouvelle catégorie juridique. En quoi ces différentes constructions peuvent être mobilisées dans le champ des biens culturels ? Ces sortes de biens obéissent à un statut particulier. Ils sont appropriés par des personnes publiques ou privées, mais ils sont tout à la fois fortement marqués par une dimension collective. Ce sont les monuments historiques, les collections de musées, les archives, etc., le patrimoine culturel en général. Le propriétaire n'est pas seul maître à bord, ces droits cèdent dans une certaine mesure devant cet intérêt collectif. Les biens culturels voisinent cette famille des communs sans toujours être pensés comme des communs. En particulier, dans les modalités de la mise en partage, dans la façon dont s'expriment droits et intérêts de tiers, dans les formes de gouvernance, la construction n'est pas si aboutie. On peut alors sonder l'intérêt de recourir à cette notion de communs pour repenser les contours de l'intérêt collectif dans ce champ patrimonial.

«Monnaie-temps» ou «monnaie de singe» ? Faire l'anthropologie des valeurs d'une monnaie sociale chez les «Grands Voisins».

Je propose de montrer dans cette communication comment une expérience d'observation participante dans la médiatique occupation temporaire des "Grands Voisins" à Paris, en tant que "banquier central" bénévole d'une "monnaie-temps" a pu m'offrir la possibilité d'accompagner le bricolage d'un dispositif tendant à produire une inversion des valeurs liées aux modes d'échanges. Les occupants du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul -centres d'hébergement (CHRS et CHU), artistes, associations, entrepreneurs- et leurs gestionnaires, totalisant plusieurs milliers de personnes, y habitent et y travaillent depuis cinq ans. Modèle hybride combinant les propriétés d'une monnaie locale associative et d'une banque de temps (Blanc, 2015), la monnaie-temps s'est voulue simultanément un moyen d'échange de biens et de services au nom d'une promesse de "mixité sociale" entre occupants des Grands Voisins, et un projet "d'activation de compétences" de sans-papiers et/ou de sans-activités mis en relation avec des pourvoyeurs d'activités. J'argumenterai que l'étude des controverses et des frictions autour de son usage lors de mon enquête nous permet de révéler les tendances structurelles de cette monnaie négociée à rompre avec les "attentes collectives" (Bourdieu, 2017) en proposant ce que l'on pourrait appeler une inversion des valeurs : l'intéressement monétaire d'activités le plus souvent perçues comme désintéressées -telles que le bénévolat ou le don- et le désintéressement par le social d'activités que l'on considérerait habituellement comme intéressées -telles que l'emploi ou l'échange marchand.

Références

Blanc Jérôme, 2015, « Contester par projets. Le cas des monnaies locales associatives », Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs, 19 octobre 2015, no 18.
Bourdieu Pierre, 2017, Anthropologie économique: cours au Collège de France (1992-1993), Paris, France, Raisons d'agir : Seuil, 337 p.

Raphaëlle CRETIN-PIROLI
Isabelle AUDRAS
Florent CARLIER
Valérie RENAULT
Fabrice PIROLI
CREN, Le Mans Université

Conception d'un poster sur le vivre-ensemble : effets d'une séquence multimodale sur la capacité à agir ensemble de collégiens allophones

Notre communication présente un retour d'expérience - et le questionnement sur les enjeux et limites - d'une intervention pédagogique sur la thématique du Vivre-ensemble menée auprès de collégiens allophones arrivants (UPE2A) par une équipe pluri-disciplinaire et dans le cadre d'un projet autour des langues et cultures des élèves porté par AFaLaC (Association Famille Langues Cultures). Dans le cadre de la semaine de lutte contre les discriminations, les collégiens organisés en équipe ont commencé un poster dans leur salle de classe : travail autour du choix des mots, des textes et des images. Cette activité a été finalisée en salle d'innovation pédagogique (SIP) de Le Mans Université autour d'un mur d'écrans : planification des parties du poster et mise en page sous format réel. La communication présente les contextes et objectifs de la séquence, les posters réalisés, des témoignages de vécus de cette expérience et des premières pistes d'analyse sur les effets de ce type d'activités multimodales sur les collégiens tels que la capacité à travailler en équipe, la capacité d'écoute, de tolérance et d'ouverture à l'autre (Chiss 2012, Simard et al. 2010) ainsi que les conditions d'intégration du dispositif technique mobilisé.

Références :

Chiss J.-L. (2012), « De la littératie aux littératies : conceptions et frontières », Recherches en didactique des langues et des cultures, 9-2. En ligne : <https://journals.openedition.org/rdlc/3943>
Simard, C., Dufays JL, Dolz, J., Garcia-Debanc C. (2010) Didactique du français langue première, De Boeck Supérieur.

Sarah DEMICHEL-BASNIER
Université de Caen Normandie,
Centre de Recherche Risques et Vulnérabilités

L'injonction à « faire la fête » pour recréer du lien de voisinage : analyse du dispositif de la « Fête des voisins » et des logiques collectives de réappropriation dans l'aire urbaine de Caen

La communication prend appui sur une recherche empirique réalisée au sein de l'aire urbaine caennaise (Calvados, France) et porte sur le dispositif de la Fête des voisins. Présenté comme un outil au service de la participation citoyenne, ce dispositif est en réalité le moyen pour des « entrepreneurs de morale » (Becker, 1985) d'imposer une vision normative des relations de voisinage. Celle-ci tend à se rapprocher du modèle de la communauté, caractérisée par l'interconnaissance, l'entraide, la proximité géographique et le partage d'intérêts et de valeurs communes. Si les institutions-partenaires (mairie, bailleurs sociaux) tentent d'impulser le dispositif à l'échelle d'une commune ou d'un quartier, force est de constater que tous les habitants ne s'en saisissent pas et qu'il fait l'objet de multiples réappropriations. Indépendamment du dispositif, des conditions matérielles et sociales sont en effet nécessaires pour qu'une fête des voisins soit instituée. Par ailleurs, si elle constitue une occasion de réactiver une histoire ou une identité collective, ou encore de rompre la forme distante et réservée des relations de voisinage en milieu urbain (Simmel, 2013), elle n'entérine pas l'existence d'une communauté, au sens d'une entité aux contours stables et définis, mais embrasse un processus de communautisation (Weber, 2019) à l'œuvre.

Références :

BECKER, H., 1985, *Outsiders*, Paris, Editions de Minuit
SIMMEL, G., 2013, *Les Grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Payot
WEBER, M., 2019, *Les communautés*, Paris, La Découverte

Reconfiguration des voisinages autour du verdissement participatif urbain : des jardiniers de quartier aux villes vertes

De nombreuses villes françaises comme Lille, Lyon ou Paris ont mis en place des dispositifs de végétalisation urbaine participative afin de favoriser l'implication des habitants dans l'aménagement de leur lieu de vie. Notre enquête à Lyon a révélé qu'un des premiers bénéfices évoqués par les habitants-jardiniers est la création d'une vie de quartier. Jardiner l'espace public urbain est considéré non seulement comme une participation à la ville durable mais également comme une opportunité pour rencontrer ses voisins. A l'échelle du quartier se crée une communauté d'habitants autour d'enjeux environnementaux, fédérée par des actions concrètes et localisées de jardinage. En négatif apparaissent certaines limites de cette communauté. Des habitants pourtant voisins en termes géographiques sont laissés de côté. Une seconde dimension du voisinage apparaît dans les relations que les villes entretiennent entre elles. Les dispositifs de végétalisation participative sont récents et ont amené les villes à s'équiper de documents administratifs et juridiques pour encadrer mais aussi encourager les pratiques habitantes. Entre circulation de modèles et échanges d'expérience, une proximité par les normes et les valeurs s'observe à l'échelle des programmes publics de jardinage urbain des villes françaises.

Le Droit face au préjudice écologique

Le Droit, interne comme international, a dû appréhender le préjudice écologique assez récemment comme il doit répondre à tout phénomène social.

Des pollutions de grande ampleur, notamment maritime, ont d'abord soulevé la question de la réparation du préjudice écologique. En droit de la responsabilité, cette réparation a suscité des difficultés qui ont pollué les débats. Pour être réparable, le préjudice doit classiquement présenter certains caractères (notamment un caractère personnel) et seules les victimes sont admises à agir... la nature n'ayant pas, en principe, la personnalité juridique, même si cette idée évolue dans certains pays.

Après avoir tâtonné, la jurisprudence a fini par admettre les spécificités du préjudice écologique. Au fil des années 2000 et grâce au travail de la doctrine juridique, la situation a progressivement été «purifiée».

Ce faisant, le droit de la responsabilité a en partie été détourné de sa fonction première, étant utilisé non pas seulement à des fins de réparation, mais aussi pour sanctionner des pollueurs.

Parallèlement, les législateurs - européen puis français - ont mis en place des dispositifs de prévention du préjudice écologique et cherchent aujourd'hui à inciter les grandes sociétés, par des leviers de transparence et de conformité à leurs engagements, à prendre en compte les conséquences environnementales de leur activité.

Le préjudice écologique a donc fait évoluer les fondamentaux du Droit, éclaté entre polices administratives et droit civil ou pénal de la responsabilité. Jurisprudence et législateur ont su se mobiliser pour servir sa cause, sous l'influence d'acteurs non gouvernementaux, d'associations de protection de l'environnement et de la pression médiatique.

Références :

ROUSSILLE Myriam Projet de loi PACTE - Projet de loi PACTE : quel impact ? - Réflexion sur la consécration de l'intérêt social et de la raison d'être de la société - Revue Droit des sociétés, Aout 2018

Soraya MESSAI-BAHRI, ROUSSILLE Myriam, « La responsabilité pour faute des personnes morales », in Pour une réforme du droit de la responsabilité civile, sous la dir. de F. Terré, Dalloz, Coll. Thèmes et commentaires, 2011, p. 119

En quoi la constitution d'une communauté apprenante et socialisante peut-elle optimiser la formation en (didactique des) langues ?

Nos récents travaux (Dufour & Auger, 2020) explorent la dimension fortement sociale inhérente à l'enseignement/apprentissage des langues, induisant que les expériences de sociabilité trop peu nombreuses chez beaucoup d'apprenants allophones en mobilité en France, constitueraient pourtant une sorte d'entraînement à un mode d'entrée en société préparant à la socialisation en langue-cible... Nous rendrons compte d'une expérimentation récente consistant à mettre en relation des étudiants de Master 1 Fle et des étudiants allophones d'un centre de langue universitaire via des activités effectuées en collaboration, nous verrons à quel type de communauté ces différents acteurs donnent naissance, en explorant comment la sociabilité formative (Pentecouteau, 2015) ainsi favorisée peut être déterminante de part et d'autre, comment des expériences et des partages, peuvent émerger d'autres manières de vivre et d'apprendre ensemble...

Références :

DUFOUR, S., AUGER, N., 2020, Analyse d'un dispositif interculturel fondé sur la motivation existentielle en milieu homoglotte (accepté), « L'interculturel » dans l'enseignement supérieur : enjeux, conceptions, pratiques et dispositifs, éditions des archives contemporaines.
PENTECOUTEAU, H., 2015, Accompagner la sociabilité formative, Éducation permanente, Ar-cueil : Éducation permanente, 2015, Accompagnement, réciprocité et agir collectif, 4 (205).

Délocaliser l'université, relocaliser le terrain.

Mener un projet d'accompagnement des bénévoles de la formation linguistique des adultes migrants à l'université : genèse, co-construction, freins et enjeux

Le projet « Formation et accompagnement des bénévoles de la formation linguistique des adultes en migration » a pour but de décloisonner les pratiques en permettant aux professionnels et aux bénévoles de la formation linguistique pour adultes en situation de migration (FLAM) de se retrouver et de croiser les regards sur le champ de la formation linguistique. Il répond également à une demande de formation de plus en plus grande de la part des associations. Ces demandes sociales peuvent s'entendre à la fois comme une réponse à un contexte où la synergie des forces fait face à des politiques vécues/perçues comme non satisfaisantes, et également comme une volonté de faire « ensemble », signe d'une reconnaissance de la plus-value d'une mise en commun des compétences dans toute leur diversité et au-delà des statuts.

Ancrée dans une démarche qualitative et collaborative où le partage d'expériences et le croisement des regards/statuts/pratiques participent au développement de l'inter-compréhension des divers acteurs dans un champs commun et en constante évolution, cette communication vise deux objectifs : présenter le dispositif, les acteurs de terrain, la co-construction du projet en cours, les freins et les leviers à sa réalisation ainsi que les relations inter-acteurs du champ de la FLAM et questionner la position et le développement du projet dans un système d'enjeux de formation, politiques, économiques et socio-culturels.

Ces questions larges et transversales seront abordées par le prisme du croisement et de l'altérité, des apports éclairés et complémentaires (notamment grâce aux retours sur le cycle d'ateliers interprofessionnels Langues-Insertions mis en place à l'université de Tours depuis juin 2018) que ce projet vise à développer et consolider.

Références :

BRETEGNIER, A., 2008, « Interroger le sens et les enjeux des projets d'appropriation du français langue d'insertion : ouverture d'un champ de recherche intervention », Glottopol, 11, 70-80.
LEBRETON, E., LORILLEUX, J., 2019, Oser les recherches collaboratives en Didactique des langues : transformations des chercheuses, transformations des recherches, Cahier de l'Acedle, vol. XXX, 2020.

Contribuer au « vivre-avec » entre voisins au sein d'une région transfrontalière : vers une didactique de la langue du voisin

Dans la région transfrontalière du Rhin supérieur, la proximité entre les individus est portée par l'institutionnalisation de la coopération transfrontalière de cet espace. Cette région est par ailleurs envisagée par les acteurs politiques comme une réelle plateforme collaborative dans une optique de cohésion interrégionale, et à plus grande échelle, de cohésion européenne. Cependant, plusieurs études ont su mettre en avant les enjeux que revêt l'enseignement-apprentissage de la langue du voisin dans cette région en raison d'une situation sociolinguistique complexe (Huck et al., 2007) et de la présence de représentations sociales quant au voisin, à sa langue-culture et à l'apprentissage de celle-ci comme n'étant pas forcément positives (Putsche, 2011). Afin de répondre à ces enjeux et œuvrer dans cette optique de cohésion et de « vivre-avec », nous avons repensé l'enseignement de la langue du voisin dans le Rhin supérieur par la mise en place d'une recherche-action en coopération étroite avec des enseignantes d'allemand et de français en poste de part et d'autre de la frontière franco-allemande. L'objectif était, à travers l'élaboration de matériel didactique selon une approche « transfrontalière » pour l'enseignement de l'allemand et du français, de contribuer activement à cette cohésion. Dans notre contribution, nous analyserons tout d'abord les enjeux que constitue à elle seule l'expression « langue du voisin » dans notre contexte. Puis, dans un second moment, à l'aide d'extraits de questionnaires distribués et d'entretiens semi-directifs menés auprès des enseignantes de notre étude et de leurs apprenants, nous analyserons l'impact du matériel didactique élaboré, puis testé en classe, sur leurs représentations du « vivre-avec » dans le Rhin supérieur à travers l'enseignement-apprentissage de la langue du voisin.

Références :

HUCK, D., BOTHOREL-WITZ, A., GEIGER-JAILLET, A. (dir.), 2007, L'Alsace et ses langues. Éléments de descriptions d'une situation sociolinguistique en région frontalière. Récupéré le 17 novembre 2017 du site des archives numérisées du département de dialectologie alsacienne et mosellane de l'Université de Strasbourg, section Publications : <http://ala.ustrasbg.fr>
PUTSCHE, J., 2011, Spracheinstellungen von Grundschülerinnen und Grundschülern in einer Grenzregion. Qualitative Untersuchung in zwei paritätisch unterrichteten ersten Klassen mit Zielsprache Französisch. Bern: Peter Lang.

Les entre-voisins : regards géographique et géopolitique sur ces lieux d'interactions et de confrontations recomposés par les mobilités touristiques

La présente contribution propose d'approfondir la géographie du lieu générique d'interaction entre les voisins : l'entre-voisins. Partant du postulat que le voisin est la traduction géographique d'autrui dans la proximité, cette étude se fonde sur une diversification de la nature des relations entre voisins en fonction de la pensée d'autrui (en tant que sujet, objet, et structure du moi). Ces relations multidimensionnelles s'expriment alors dans l'espace, dans l'entre-voisins, revêtant alors plusieurs formes spatiales, de l'unité territoriale entre voisins en tant qu'espace partagé, à la désunion par la formation de cloisons – reprenant la terminologie de Jean Gottmann – physiques et mentales. Non-figées, ces relations (nulles, conflictuelles ou consensuelles) entre voisins recomposent donc en permanence cette zone de l'entre-voisins. Les approches géographique et géopolitique permettent alors de penser ces zones à la fois en tant qu'espace et territoire, signifiants pour certains, indifférenciés pour d'autres, mais toujours animés au gré du nombre de voisins y étant confrontés. L'entre-voisins est en outre associé à des représentations invisibles car ces lieux sont aussi des supports de projections des voisins, pensés et imaginés, en même temps que pratiqués.

On propose ici d'intégrer une nouvelle dimension géographique dans la pensée de l'entre-voisins, l'interposition de nouveaux voisins sur cette même zone, plus éphémères, mais redéfinissant alors toutes les structures existantes, les touristes. Ces voisins de la mondialisation apposent alors leurs visions de l'entre-voisins et participent de la recomposition de ces zones échappant à l'échelle locale pour l'échelle mondiale. La mesure géographique de ces transformations constitue l'objet de cet exposé, tout autant que l'analyse des nouvelles formes de relations entre voisins à la suite de cette interposition. Ne pouvant étudier l'ensemble des entre-voisins du monde entier, l'étude propose ainsi de cibler certains entre-voisins conflictuels polarisant des mobilités touristiques à l'échelle locale.

À partir de ces situations géopolitiques d'entre-voisins, on en propose alors une redéfinition par une approche systémique, associant les voisins locaux et internationaux, tous acteurs de la territorialisation de l'entre-voisins en tant qu'espace approprié. Cette approche systémique permet par ailleurs de repenser les objets géographiques associés classiquement à la proximité en géographie, la frontière, la continuité ou l'espace public par exemple.

Dans quelle mesure l'entre-voisins constitue-t-il un espace autant intégré que

fragmenté, reflet des différentes interactions entre voisins ? En quoi l'introduction de nouveaux voisins de l'échelle mondiale recompose-t-elle alors cette géographie locale ? Entre mise en scène et mise en tourisme de l'entre-voisins, nouvelles territorialisations et nouvelles représentations, l'entre-voisins devient donc un terrain d'étude privilégié des géographes en tant que miroir local des interactions humaines et nouvel enjeu de cartographie.

Références :

GOEURY, D., 2008, " Wagah Border " Mise en tourisme d'un rituel nationaliste à la frontière indo-pakistanaise. Civilisations - revue internationale d'Anthropologie et de sciences humaines, Université Libre de Bruxelles 2008, pp.139 - 154

TRATNJEK, B., «La peur de «l'Autre» dessine une géographie du «vivre séparé». Géographie du nettoyage ethnique», Entretien réalisé par Sylvain Kahn et Laure Birckel, Globe, France Culture, 14 décembre 2011

Le Groupement Trans Europ Express, une nouvelle possibilité de se mouvoir au lendemain de la mise en place de la Communauté européenne

Le 2 juin 1957, les compagnies ferroviaires européennes se mirent d'accord pour instituer le groupement Trans Europ Express. Les trains, couramment dénommés sous le sigle TEE, ont représentés durant la majeure partie de la seconde moitié du XXème siècle, l'excellence du voyage en chemin de fer en Europe. La signature du Traité de Rome deux mois auparavant le lancement du groupement TEE. Au contraire, cette nouvelle instance politique et économique qui promeut l'unification européenne, offre des motifs de voyages toujours plus importants et favorise la naissance d'un réseau de transport ferroviaire tel que les trains TEE.

En effet, progressivement, les différents pays vont trouver entre eux des compromis qui vont tendre vers un effacement progressif du cadre normatif de la frontière. Le matériel requis pour la circulation des TEE étaient des trains de type autorail diesel, lesquelles avaient l'avantage de s'adapter aux différents types de chemins de fer. Ainsi, les opérations aux gares de frontière n'avaient plus lieu d'être et contribuèrent à raccourcir la durée du trajet.

Enfin, les TEE étaient avant tout des trains dont la clientèle cible était composé de personnalités d'affaires et politiques. Pour satisfaire leurs besoins, le confort à bord des trains était soigné. Les moments d'interactions étaient encouragés, notamment pendant le repas, lequel constituait un moment privilégié durant le voyage. Ainsi, nous pouvons considérer que les échanges ayant eu lieu lors des voyages contribuèrent à favoriser la connaissance mutuelle des européens, à améliorer la prise de conscience d'intérêts communs au-delà de ce que les frontières pouvaient représenter.

Références :

MALASPINA, J.-P., 1986, La légende des Trans Europ Express, La Vie du Rail, Paris

CARON, F., 2017, Histoire des chemins de fer français (3ème tome), Fayard, Paris

BITCH, M.T., 1997, La Construction européenne, Complexe, Paris

La coseigneurie en Rouergue à la fin du Moyen Âge : développement d'un mode de gestion décentralisé des communautés locales

À la fin du Moyen Âge dans le Midi, les consulats et les syndicats de village ne sont pas les seules organisations collectives qui coiffent les communautés. La seigneurie se retrouve fréquemment partagée. La puissance publique peut être divisée selon une hiérarchie d'échelons. Dans ce cas, le seigneur de rang inférieur est l'interlocuteur de proximité des habitants. Parfois, la seigneurie de proximité elle-même est répartie entre des seigneurs parciers. Certaines agglomérations castrales sont ainsi sous la coupe de parciers dont le nombre peut aller jusqu'à une vingtaine et qui possèdent la seigneurie du lieu soit de manière égalitaire soit dans des proportions variées. Les coseigneurs sont le plus souvent résidents de la localité où s'exerce leur juridiction commune. De fait les habitants sont alors pour partie administrés par une communauté de parciers essentiellement constituée de petits nobles. Il est difficile de discerner les origines de cette coseigneurie à caractère décentralisé. Des proximités familiales sont visibles sans que les divisions successorales ne fournissent toutes les explications. Un marché assez actif des parts parfois infimes de seigneurie évoque la constitution de sortes de « sociétés par actions ». Quelques communautés de parciers jouissent de conventions établies avec le pouvoir princier à la fin du XIII^e siècle, qui fixent leurs prérogatives et leurs droits sur les habitants. Elles établissent une forme de solidarité entre coseigneurs. Quelquefois coseigneurie et consulat cohabitent.

Référence :
BUTAUD, G. (éd.), 2010, "La coseigneurie", Mélanges de l'EFR. Moyen Age, 122-1, 244 p

Enjeux du vivre ensemble et enseignement de la géographie

Il s'agit de questionner les enjeux notamment éducatifs et sociaux du vivre ensemble à partir des résultats d'une enquête en géographie culturelle. Pour cette communication, je propose de mettre en lumière deux motifs.

D'une part la construction de la familiarité à l'égard des lieux, c'est-à-dire comment se crée le lien aux lieux, et, la dimension polyphonique à l'échelle de l'individu de ce lien. Le rapprochement des spatialités de deux adolescents ayant des attaches bi-territoriales et bi-culturelles viendra en appui de la démonstration. D'autre part la discontinuité de l'attention au voisinage (Besse, 2015 ; Lussault, 2009) et à l'environnement révèle la nécessité d'une éducation. Il faut revenir à l'expérience spatiale et ses médiations pour se saisir des conditions de possibilités de l'attention au monde et aux autres.

Ainsi des propositions sont énoncées en faveur d'une autre géographie à l'école, qui allie expérience spatiale et objectifs nouveaux, comme une réponse plus précise aux défis sociaux et environnementaux actuels.

Références :
BESSE, J.-M., 2015, Voisinages. Annales de géographie, N° 704(4), 385 390
LUSSAULT, M., 2009, De la lutte des classes à la lutte des places. Paris: Grasset

Connaissance et méconnaissance du voisin allemand chez les lycéens français

Notre questionnement s'inscrit dans le contexte singulier de l'entente franco-allemande et d'un recrutement déficitaire d'élèves germanistes. Nous avons observé dans le cadre scolaire les conditions favorables à l'émergence d'une frontière intérieure. En effet, une démarche compréhensive nous a permis de définir le lien entre le voisinage relationnel et le choix linguistique des lycéens français. Une enquête quantitative et qualitative menée dans l'académie d'Orléans-Tours en 2016 a permis d'établir la part des représentations dans la constitution de l'image du pays voisin et dans la gestion de l'altérité. En effet, le voisin allemand, désigné comme « ami pour toujours », continue de susciter la défiance. Aussi avons-nous identifié des facteurs historiques, socio-culturels et émotionnels permettant de réduire ce paradoxe. En outre, la faible médiatisation des réalités outre-Rhin favoriserait la persistance des représentations négatives de ce voisin trop méconnu. Leur impact sur le choix linguistique de l'échantillon observé est encore trop souvent sous-estimé. Sur le terrain éducatif, celle-ci rendrait le voisin, pourtant si proche, suffisamment lointain pour détourner les collégiens français de sa langue et de sa culture.

Références :

PUOZZO CAPRON, I., PICCARDO, E. (dir.), 2013, L'émotion et l'apprentissage des langues. Lidil, (48)
RITTAU, A., 2006, Traversées culturelles franco-allemandes. Paris : L'Harmattan

Voisiner une tuilerie au XIXe siècle : tensions sociales et (en)jeux de pouvoir dans les enquêtes de commodo

L'activité des tuileries impactait directement la population voisine, parmi laquelle pouvaient également se trouver des clients ou à l'inverse des concurrents. Les enquêtes de commodo permettent d'explorer ces problématiques en détail pour le XIXe siècle. Si de nombreux dossiers ne posaient aucune difficulté voire recevaient des encouragements des voisins, notamment en période de chômage, les plaintes étaient plus fréquentes, pour causes de risques d'incendie, des désagréments de la fumée, de hausse du prix du bois, de dégradation des chemins, ou encore de droits ou simplement de xénophobie. Parallèlement, des « clans » préexistants dans la société locale s'opposaient régulièrement. Les proches de tuilier soutenaient celui-ci, même lorsqu'ils pouvaient être incommodés, alors que ses « adversaires » dans la sociabilité locale mettaient en avant des inconvénients qui ne les touchaient pas forcément directement. Ces querelles impactaient rarement le projet, car les autorités, très favorables à l'industrialisation, tenaient rarement compte des avis négatifs. Toutefois, l'implication de personnalités importantes changeait la donne : par leur réseau social, leur prestige voire l'intimidation pure et simple, celles-ci pouvaient faire annuler un projet viable pour leur seul profit, ou à l'inverse faire autoriser une installation dangereuse en tout point illégale. Nous interrogeons ainsi les « frontières » existant entre les différentes composantes d'une communauté, dans laquelle les relations de « voisinage » peuvent se comprendre en termes de réseaux de solidarité partiels et souvent intéressés au sein d'un groupe social traversé de dynamiques divergentes.

Les données discutées proviennent majoritairement des dossiers des établissements classés (généralement séries 5M, 5Mp ou 7M) de la plupart des centres d'archives départementales d'Île-de-France, du Centre et de la Bourgogne.

Engagement volontaire et lien social, porter secours et être secouru : quand la conception du don Maussien vient éclairer l'importance du statut volontaire de sapeur-pompier

Dans cette communication nous traitons de l'engagement volontaire sous l'angle de la théorie du don Maussien. D'aucuns pourraient faire le syllogisme engagement volontaire – altruisme, nous proposons d'étudier les caractéristiques du don dans l'engagement volontaire en tant que sapeur-pompier afin d'identifier les dimensions du contrat social qui émerge dans les voisinages pouvant compter des sapeurs-pompiers.

Dans la théorie du don Maussien (Mauss 1923), le temps de rendre est aussi important que le don premier. C'est l'alternance de positions donneur et receveur qui fait du lien. L'essentiel n'est pas alors de donner pour donner mais de mettre les autres en position de pouvoir rendre.

En France, les centres de secours sapeurs-pompiers rassemblent des « professionnels » et des « volontaires ». Les professionnels sont recrutés par concours et deviennent fonctionnaire de la fonction publique territoriale, les volontaires sont recrutés après un ensemble de tests d'aptitude et exercent leurs missions en dehors de leurs temps de travail principal. Les sapeurs-pompiers professionnels sont soumis à la mobilité géographique comme la majorité des agents de l'état. Les agents volontaires quant à eux, sont affectés sur le centre de secours le plus proche de leur domicile. Aussi, ils interviennent sur des missions de secours qui concernent leur voisinage le plus proche et sont, lors d'une urgence très rapidement sur les lieux. Lors d'une action de secours, le sapeur-pompier volontaire quitte son domicile et sa vie personnelle pour endosser le rôle du sauveteur et rejoindre un véhicule de secours rassemblant une équipe de secours. Les urgences que cette équipe prennent en charge surviennent dans un périmètre qui leur est connu et c'est toute la force de ces équipes de secours qui vont savoir s'adapter à un environnement plus ou moins incertain selon les caractéristiques géographiques du lieu et atteindre l'urgence à prendre en charge bien plus rapidement qu'une équipe qui ignorerait les spécificités locales (Lenesley 2018).

À partir de l'étude de la vie de deux centres de secours, l'un en milieu rural particulièrement isolé, l'autre saisonnier sur une île, nous mettons en évidence comment la communauté sapeur-pompier est liée à son territoire et son voisinage qui n'est pas simplement bénéficiaire. En effet, le corps des sapeurs-pompiers est bien connu dans les territoires et les citoyens peuvent mettre à disposition leurs compétences pour aider les équipes de secouristes. Il y a une véritable communauté (au sens d'Ostrom 2005) qui se

crée au fil des interventions. Un certain nombre de rites initiés par les centres de secours permettent également de donner aux personnes secourues la possibilité d'un temps du rendre.

Références :

- MAUSS, M., 1923, Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, Article originalement publié dans l'Année Sociologique, seconde série, 1923-1924
- OSTROM, E., 2005, Understanding institutional diversity, Princeton, Princeton University Press (Princeton paperbacks), 355 p.
- LENESLEY, P., 2018, « Coordination d'équipes et polycentricité : approche pratique d'une analyse institutionnelle, le cas des secours d'urgences pré-hospitaliers de la Manche ». Thèse sciences de gestion, université de Lyon 2

Etude de l'identité locale à travers la carte du bonheur et le paysage linguistique auprès d'élèves hongrois et autrichiens

En lien avec les objectifs pour le développement durable de l'Unesco, notamment celui ciblant le développement de nouvelles responsabilités au sein des communautés, notre recherche d'action menée dans une perspective qualitative cherche à répondre à la question si les élèves sont conscients de leurs besoins et de leurs responsabilités à l'échelle locale par rapport à leur environnement naturel et social. Les perceptions et l'identité locale sont étudiées au travers de la carte de bonheur dans une perspective de l'éducation comparée dans une classe respectivement en Autriche et en Hongrie, deux pays frontaliers. Les trois composantes de l'identité locale (le contexte, l'objet et les formes de l'attachement) sont étudiées dans la thématique 1.) de la durabilité et 2.) de la diversité linguistique dans son environnement (le paysage linguistique). Questionnaires initiaux et finaux, entretien avec des focus-groupe et produits de projet (cartes de bonheur et photographies) sont analysés en tenant compte des documents pédagogiques de cadre de chaque contexte pour faire émerger les perceptions et les attitudes des élèves à leur environnement dans deux contextes différents. Ceci dans une perspective de définir les domaines sensibles à agir.

Références :

- SCANNELL, L. and GIFFORD, R., 2009, Defining place attachment: A tripartite organizing framework. *Journal of Environmental Psychology* 30 (2010) 1–10
UNESCO, 2015, Les objectifs du développement durable

Réaction et usage du droit par les voisins de la prostitution durant la période réglementariste

Donner une voix au peuple, ce n'est pas seulement accorder le droit de vote, c'est aussi créer des espaces de parole où le citoyen peut exprimer son opinion sur le politique. Durant la IIIe République, les riverains vont user de cette parole pour dénoncer les politiques publiques de la prostitution. En effet, depuis 1791, celle-ci est tolérée et organisée par des règlements municipaux ou préfectoraux mais ne remporte pas forcément l'adhésion de tous. Puisque la réglementation de la prostitution est locale, nous prendrons deux villes comme exemple, Aix-en-Provence et Marseille, afin de tenter de savoir comment se caractérise l'expression du mécontentement du voisinage des lieux de prostitution et les outils juridiques à leur disposition pour protéger leur droit.

La prise en compte des tiers par l'administration publique est limitée et l'autorité publique intervient comme agent régulateur de l'ordre moral grâce à son pouvoir de contrôle des mœurs. En vertu du principe *salvo jure alieno* les règlements de la prostitution ne reçoivent application qu'à la condition de ne pas porter atteinte à la situation des tiers. À ce titre, les pouvoirs locaux vont mettre en place des dispositifs de surveillance et de contrôle de la prostitution au sein de la cité, laissant le monopole de l'action judiciaire aux juridictions civiles en cas de dommage. Dans le cas de procédures judiciaires engagées suite à des troubles occasionnés par la présence de femmes se livrant à la prostitution, deux types de cas sont parvenus à notre connaissance. D'une part l'action des voisins contre les exploitants des maisons de prostitution, d'autre part les actions des propriétaires contre leur locataire tenancier de maison.

À côté des recours judiciaires, la plainte va être la forme privilégiée de dénonciation des politiques publique. Elle suppose une initiative et indique un certain niveau de mécontentement : l'action de se plaindre par une lettre ou par la signature d'une pétition implique en effet le dépassement d'un seuil de tolérance. La présence d'une personne prise à partie pour se voir exposer les motifs de la plainte participe de l'action de critique et de dénonciation. Cette personne constitue toujours une autorité : il peut s'agir du commissaire de police, du maire, du préfet ou encore du ministre de l'Intérieur.

Les plaintes des habitants ne sont par ailleurs pas seulement le fait de démarches individuelles, principalement féminines, mais également (et dans une moindre mesure) l'œuvre de groupements : comités de quartiers et syndicats professionnels. Les riverains s'organisent pour lutter contre la prostitution, mais l'expression du mécontentement est plutôt vague et diffuse dans l'espace. Un dénominateur commun en serait néanmoins le

souhait d'« épurer » l'espace public de ce « fléau ».

Les doléances sont sociales. Elles touchent tant la moralité des habitants – et donc la moralité publique – que l'activité des commerçants du quartier. Elles vont in fine constituer des forces sociales pour les propagandes idéologiques de l'abolitionnisme qui promeuvent la suppression de toute réglementation de la prostitution.

Références :

SCANNELL, L. and GIFFORD, R., 2009, Defining place attachment: A tripartite organizing framework. *Journal of Environmental Psychology* 30 (2010) 1–10

UNESCO, 2015, Les objectifs du développement durable

Catherine MERCIER-SUISSA
UJML3, Centre de recherche Magellan EA 3713, Université de Lyon
Muriel MAILLEFERT
UJML3, laboratoire EVS UMR 5600, Université de Lyon

Vivre ensemble dans un village de tiny houses pour mieux s'insérer dans la société française : enjeux d'un projet en construction

Dans cette communication nous souhaitons rappeler le contexte actuel du logement des migrants en France et à Paris plus particulièrement et quelles sont les politiques publiques et initiatives d'intégration des migrants et réfugiés dans la société française dans lesquelles l'insertion par le logement occupe une place centrale. Nous discuterons des enjeux de mise en œuvre du care, que nous positionnons entre l'Etat et le marché, comme nouvelle vision des politiques publiques. Puis à partir d'une recherche-action, nous décrirons deux initiatives portées par l'association Quatorze, collectif d'architectes et d'urbanistes qui ont mis en place deux projets : In My Back Yard (IMBY) et « Montreuil, Vivre ensemble » accompagnée par le Samu Social à Paris. Nous nous attarderons sur les formes d'organisation et les enjeux de ces deux initiatives d'intégration des bénéficiaires de la protection sociale, en discutant des motivations des « voisins » (accueillants IMBY, motivations des jeunes majeurs, structure intermédiaire). Nous discuterons également des enjeux de la formation dans la mesure où la construction de ces habitations légères et temporaires repose sur la mise en place de chantiers participatifs impliquant, migrants, bénévoles, et communauté d'accueil.

Références :

BILLAUDEAU, V., CHRISTOFOL, H., MATHIEU J.P., 2019, Dynamiques entrepreneuriales au sein de projets collectifs d'innovation sociale, *Marché et organisations*, 2019/3 (n° 36), pp 153-177

MUND, H., PRIEGNITZ, K., 2007, Soft law – second best solution or a privatisation of social rights? Some pointers for a future discussion *First Published November 1, 2007 Volume: 13 issue: 4*, pp 671-678.

MADEC, A., MONCHATRE, S., SELEK, P., 2019, Enquêter sur ou enquêter avec ? Pour une pratique démocratique de la sociologie, *Sociologies pratiques*, 2019/1 (N° 38), pp 83-95

FONTAN, J.-M., 2010, Innovation et changement social, in Klein, J.-L., Harrisson, D. (dir.), *L'innovation sociale : émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'Université du Québec, pp. 405-411

SANTELLI, E., 2019, L'analyse des parcours. Saisir la multidimensionalité du social pour penser l'action sociale, *Sociologie* 2019/2 (Vol. 10), pp 153-171

TRONTO, J., 2009, Un monde vulnérable. Pour une politique du «care», *La Découverte*, coll. « textes à l'appui » 238 p.

Agroécologie, circuits courts et consommation solidaire comme orientation pour la réforme agraire au Brésil

Cette communication concerne une expérience de commercialisation en circuit court de produits bios issus d'une coopérative de familles d'agriculteurs assentados grâce à la constitution des groupes de consommation solidaire dans le voisinage. De fait, il s'agit d'une initiative au sein de l'assentamento Milton Santos, situé dans la région métropolitaine de Campinas dans l'état de São Paulo au Brésil, conçue pour répondre à la réduction considérable de l'appui (technique et financier) du gouvernement brésilien pour la réforme agraire. Implanté en 2005, cet assentamento est le fruit d'un changement de stratégie de la part du Mouvement de travailleurs sans terre (MST) visant à favoriser l'agroécologie et la commercialisation directe auprès des consommateurs. Ainsi, le MST a désigné comme « Commune de la terre » les assentamentos installés dans les zones périurbaines, avec une orientation écologique pour la production. Notre analyse s'appuie sur la sociologie des justifications pour mettre en évidence les références de justice qui sont mobilisées afin de construire des arguments en faveur des actions menées pour stabiliser les familles installées, notamment grâce à la consolidation de la production agricole locale.

Références :

BOLTANSKI, L., THÉVENOT, L., 1991, De la justification, Paris, Gallimard
MORUZZI MARQUES, P.E., GASPARI, L.C., ALMEIDA, B., 2017, Organização de Controle Social (OCS) e engajamento agroecológico das famílias do assentamento Milton Santos no estado de São Paulo. Estudos Sociedade e Agricultura, vol. 25, n° 3, Rio de Janeiro: CPDA/UFRRJ, pp. 545-560

La proximité entre l'Etat et les GICS au Cameroun : quelles interactions pour quels effets sur la sécurité ali- mentaire des populations ?

La présente proposition s'investit à montrer comment les interactions entre deux voisins au sein du programme national de sécurité alimentaire (PNSA) à savoir : l'Etat et les GICs agricoles sont structurantes de (sous)développement social ou d' (in)sécurité alimentaire au Cameroun. Face aux émeutes de la faim de février 2008, l'Etat au Cameroun met en place en 2009, le programme national de sécurité alimentaire (PNSA) dans le but de lutter contre l'insécurité alimentaire. La stratégie du PNSA dans ce sens vise à appuyer les GICs agricoles. Comment envisager cette interaction collaborative ? Est-elle structurante de développement ? Nous formulons l'hypothèse selon laquelle, la proximité entre l'Etat et les GICs au sein du PNSA est à la structurante d'interaction rationnelles et subjectives qui concourent respectivement à améliorer et à maintenir l'état d'insécurité alimentaire. L'observation participante et les entretiens constituent des approches de terrain privilégiées. Nous avons effectué un stage de six mois au PNSA et interviewé certains membres de GICs encadrés par ce programme. Ainsi, l'interaction entre l'Etat et les GICs est révélatrice d'une proximité fondée sur le « ratio gouvernemental » qui renforce la dynamique performative de certains GICs. Cependant, elle reste traversée par des logiques perfectibles telles que : la « gouvernementalité du ventre » et la gouvernamentalité néo-patrimoniale qui fragilise l'action publique de sécurité alimentaire.

Références :

Moudio Motto Joël, Gouverner la faim au Cameroun : entre construction, modes et défis de l'action publique de sécurité alimentaire, Thèse de doctorat, Science politique, Université de Yaoundé 2, 2019.
Foucault Michel, La naissance de la biopolitique, Paris, Gallimard, Seuil, 2004.

Des logiques du voisinage à l'inconstance identitaire en Afrique

Les transformations des sociétés posent aujourd'hui la problématique de la capacité des acteurs à développer des cadres de vie intégrateurs. L'urbanité par exemple est reconnue ébranler l'unicité des groupes et les différentes formes de solidarité même en contexte de proximité spatiale. La notion de voisin porte une dimension contraignante du fait de l'assignation à vivre ensemble parfois dans des contextes marqués par l'échec du filtre urbain surtout en Afrique. Cette recherche analyse la construction identitaire dans les voisinages aux frontières de deux Etats dans une approche individualiste. Il s'agit de comprendre les politiques relationnelles entre l'ouverture à la civilisation européenne et les exigences de la vie traditionnelle d'Afrique. L'étude dans une approche qualitative (à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso mais aussi auprès des aspirants à la vie en Europe), tente de montrer les ambiguïtés identitaires de l'africain dans un environnement diversifié. Si en Europe la figure du voisin impose la sélectivité des amis, chaque figure du voisin en Afrique traduit chez l'autre un mode de vie qui doit s'adapter aux valeurs de chacun : autant de voisins, autant de manières de vivre chez un individu d'où la notion de "pluri-identité." L'objectif étant de tirer au maximum profit de la proximité spatiale avec plusieurs voisins.

Références :

MARTOUZET, D., 2016, « Voisinage et injonction au vivre-ensemble : analyse relationnelle », in *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, pp. 261–285. <https://doi.org/10.7202/1037109ar>
FORREST, R., 2007, « Le voisinage ? Quelle importance ? », in *ERES « Revue internationale des sciences sociales »*, 2007/1 n° 191 | pages 137 à 151, <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2007-1-page-137.htm>
TISSOT, S., 2011, *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, *Raisons d'agir*, coll. « Cours et travaux », 313 p.

Carte d'identités

L'an dernier, la Région bruxelloise a lancé, à travers son programme de recherche Innoviris-Anticipate, un appel à projet intitulé « Populations cachées et politiques inclusives, comment rendre l'invisible visible ? ». Celui-ci souligne, entre autres, un besoin d'obtenir des données représentatives sur les populations et les groupes dits « cachés ». De cette manière, la Région interroge la question de la citoyenneté et de l'appartenance territoriale.

Cette contribution interroge la volonté de la Région qui se manifeste à travers sa demande, à savoir celle du suivi de sa population. L'instauration de déterminants, tels que l'existence administrative ou l'adresse de résidence principale, a amené la nécessité de définir une marginalité sociospatiale, des catégories d'individus « en dehors des cases » qui échappent au contrôle de l'administration. Il s'agit dès lors d'appréhender leur prise en charge par les politiques sociales et territoriales mises en place dès la construction de l'État moderne, caractérisé par l'établissement de frontières, limites et cadastres, jusqu'à la mise en place d'un État régulateur, légitimé par sa volonté sécuritaire et de contrôle sur ses frontières et sur les individus.

Références :

CASTEL, R., s. d., *La dynamique des processus de marginalisation : De la vulnérabilité à la désaffiliation*. *Cahiers de recherche sociologique*, (22), 11-27
CEYHAN, A., 2006, *Enjeux d'identification et de surveillance à l'heure de la biométrie*. *Cultures & conflits*, (64), 33-47
INNOVIRIS BRUSSELS, 2018, *Populations cachées et politiques inclusives. Comment rendre l'invisible visible ? (Appel à projet)*
NOIRIEL, G., 2007, *L'identification. Genèse d'un travail d'État (Socio-histoires)*. Paris: Belin
SALTER, M., 2006, *The global visa regime and the political technology of the international self: borders, bodies, biopolitics*, *Alternatives*, 31, pp. 167-189

Créolisation de la laïcité ? Lorsque les religions questionnent (ou non) le vivre ensemble au collège et au lycée à La Réunion.

La pluralité culturelle en France structure le tissu social et accompagne l'hétérogénéité des publics scolaires, non sans tension. Ceci est particulièrement prégnant à La Réunion qui est appelée à vivre selon Prosper Ève « l'expérience de la laïcité selon son propre rythme insulaire » (Prosper, 2005). Ainsi, jusqu'en 2018 la laïcité scolaire était perméable aux données culturelles et religieuses locales, ce qui impliquait une « tolérance réunionnaise » à l'égard des signes religieux des élèves et un contournement de la loi de 2004. Or, la remise en cause de cette norme avec une circulaire en 2018 en direction des chefs d'établissement va remettre en cause (ou non) les pratiques des professionnelles de l'éducation en matière de laïcité et de religions. Quelle va en être les conséquences sur le vivre ensemble ? En nous appuyant sur une enquête de terrain qualitative en collèges et en lycées, nous souhaitons interroger la pluralité des pratiques des professionnels de l'éducation en situation quand il s'agit de laïcité et de religions. Il s'agit donc de partir des activités ordinaires des professionnels pour analyser comment ils esquivent, résolvent et dépassent les difficultés éventuelles (dialogue, négociation, épreuve de force ?), en mobilisant quelles ressources, selon quelles logiques d'actions, en référence à quels principes de justice (Luc Boltanski et Laurent Thévenot, 1991). ? Peut-on parler d'une créolisation de la laïcité dans l'océan indien, une manière d'analyser l'influence du contexte interculturel et plurireligieux de l'île sur les questions du vivre ensemble ?

Références :
PROSPER, E., 2005, La Laïcité en terre réunionnaise. Origine et originalité, Océan éditions
BOLTANSKI, L., THEVENOT, L., 1991, De la justification, Gallimard

Le renouveau de la coopération austro-hongroise

Il y a un peu plus de cent ans disparaissait la double monarchie austro-hongroise, une entité novatrice et originale qui structurait les peuples de la Mitteleuropa. De par l'implosion de cette structure, les deux États qui la composaient paraissaient condamnés à ne plus être que de simples voisins ayant certes un passé commun, mais aux intérêts complètement divergents. Cette antinomie entre ces deux pays semblait même avoir atteint son paroxysme après la Deuxième Guerre mondiale, lorsque Vienne se tourna vers les puissances occidentales et Budapest vers le bloc de l'Est. Toutefois, c'était sans compter sur la chute du bloc communiste en 1989 qui eut pour conséquence directe l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne en 1995 et de celle de la Hongrie en 2004. À nouveau réunis au sein d'une même organisation dans laquelle les frontières intracommunautaires ont été abolies grâce à l'espace Schengen, ces deux États collaborent désormais activement sur le plan local si bien qu'apparaît une nouvelle coopération entre eux. Mais à quel dessein ?

Références :
GSTÖHL, S., 1994, Deux études sur la stratégie européenne de l'Autriche, in : L'Autriche et l'intégration européenne (édité par Felix Kreissler), Collection Austriaca, numéro 38, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, pages 127 à 136
REFFET, M., 1997, L'Autriche et l'idée d'Europe, Actes du 29e Congrès de l'A.G.E.S. 10 au 12 mai 1996 (édité par Michel Reffet), Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 452 pages

«[Ces] Anglais dans nos campagnes». Frottements identitaires et désir d'intégration dans les récits d'installation de Britanniques en France (1989-2019).

Les attermolements du Brexit ont attiré l'attention sur le sort incertain des Britanniques installés en France. Leur présence est bien documentée (Benson, Hammerton) et un état des lieux pour les trente dernières années sera présenté. Ce voisinage écrit une page originale des relations franco-britanniques. Il a en effet acquis une visibilité certaine avec le succès éditorial mondial d'Une Année en Provence de Peter Mayle (1989). Le livre a incité des dizaines d'auteur.e.s britanniques à s'essayer à un produit dérivé du 'voyage en France' : le récit d'installation dans la France rurale. Ces ouvrages permettent d'étudier comment ces nouveaux arrivants se voient, jugent leurs voisins et sont perçus par ceux-ci. Au cauchemar supposé de la vie en Grande-Bretagne peut répondre une certaine déception devant la réalité française. Toutefois la présentation de cette immigration motivée par la recherche d'une vie 'authentique' s'arrête rarement sur un constat d'échec. Les enjeux identitaires engendrés par la proximité avec les Français seront examinés de manière pragmatique avec le concours des travaux d'anthropologie de E.T. Hall, Geert Hofstede et Kate Fox. On pourra cependant nuancer leurs approches en se demandant si les facteurs ethniques jouent le même rôle que ceux de classe (David Goodhart) pour expliquer les réactions de ces immigrants du Nord.

Références :

- BENSON, Michaela, The British in Rural France, Manchester University Press, 2011.
FOX, Kate, Watching the English. The Hidden Rules of English Behaviour, Hodder & Stoughton, 2004.
GOODHART, David, The road to somewhere: the populist revolt and the future of politics, London, C. Hurst & Co, 2017.
HALL, Edward T., La dimension cachée, Seuil, 1971.
HAMMERTON. James, Migrants of the British Diaspora Since the 1960s. Stories From Modern Nomads, Manchester U. P., 2017.
HOFSTEDE, Geert, Gert Jan Hofstede et Michael Minkov, Cultures and Organizations, Software of the Mind. McGraw- Hill, 2010.

Panorama des politiques éducatives sur le vivre-ensemble en Europe et exemples de leurs mises en œuvre.

Table-ronde coordonnée par Michel CANDELIER (Le Mans Université)

Avec la participation de

- Carole-Anne DESCHOUX, Haute-Ecole-Pédagogique de Lausanne, Suisse
- Fanny DUREYSSEIX, Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte
- Ildiko LÖRINCZ, Université de Győr, Hongrie
- Filomena MARTINS, Université d'Aveiro, Portugal
- Laurence PARRY, Académie de Mayotte

Cette table-ronde présentera et fera dialoguer des extraits des politiques nationales et européennes en présence dans les différents contextes représentés par les intervenants et à travers des exemples de mise en œuvre de ces politiques, interrogera les enjeux liés pour l'éducation et la formation des enseignants.

Colloque Voisins : Vivre ensemble en Europe

31 Mars, 1^{er} et 2 Avril

Ce colloque est initié par différentes équipes en Sciences Humaines et Sociales de l'université du Mans, rassemblées dans ce projet par une thématique convergente et appelant l'inter-disciplinarité : « Voisins ».

La thématique « Voisins » évoque la proximité entre les êtres humains, les groupes, les peuples, les Etats ou encore les espaces. Cette proximité renvoie quant à elle à l'idée de rapprochement, de contact, de valeurs et d'intérêt communs. Si cette proximité s'apprécie d'abord en termes de distance géographique, elle peut aussi exister du fait de l'appartenance à un même espace de vie, d'échanges, de communication, de culture et de patrimoine aussi vaste soit-il.

L'objectif de ce colloque est d'explorer cette thématique dans son ancrage européen et plus précisément d'aborder la question large des liens entre frontières et gouvernance en Europe autour de trois axes de recherches principaux :

AXE 1 : La frontière et son rétrécissement : regard holistique sur un espace de consommation

AXE 2 : La proximité : Interactions et développement social

AXE 3 : Le vivre-ensemble : partager ses ressources linguistiques, culturelles, patrimoniales, naturelles ?

Partenaires

